

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

24/01/2014

Dossier complet le

02/09/2014

N° d'enregistrement

2014-0053

1. Intitulé du projet

DEFRICHEMENT DE 1Ha 92a 28ca AU "GOLF DES PINS" SUR LA COMMUNE DE NEUFCHATEL-HARDELOT

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 ^a)	DEFRICHEMENT D'UNE SUPERFICIE DE 1Ha 92ca 28a

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 3.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

PLUSIEURS ZONES DE FAIBLE SURFACE A DEFRIKER POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS
A L'ALINEA 4.2 DU PRESENT DOCUMENT.

4.2 Objectifs du projet

- _ RESTAURATION DU TRACE D'ORIGINE EN 1931
- _ AMELIORATION SANITAIRE DU GAZON DU GOLF

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

RETROUVER, AUTANT QUE POSSIBLE, LES ESPACES D'ORIGINE DU PARCOURS OUVERT EN 1931, SUR LA BASE DE DOCUMENTS HISTORIQUES.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

EXPLOITATION DU PARCOURS DU GOLF

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

SANS OBJET, CAR LE GOLF DEJA EXISTANT DEPUIS 1931.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - précisez les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
ENVIRON DEUX HECTARES A DEFRICHER EN PLUSIEURS POINTS DU GOLF.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

COMMUNE DE NEUFCHATEL-
HARDELOT
LIEUX DIT LE GOLF DES PINS

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 36 ' 20 " 4

Lat. 50 ° 38 ' 18 " 2

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

USAGE ACTUEL DU SOL : TERRAIN DE GOLF.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

REGLEMENT APPLICABLE A LA ZONE DU PROJET :
P.O.S. DE LA COMMUNE DE NEUFCHATEL-HARDELOT
APPROUVE LE 28/03/2002
ZONE ND (NATUREL PROTEGEE)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/et/de-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	COMMUNE DE NEUFCHATEL-HARDELOT
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PARC NATUREL REGIONNAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PROXIMITE DE L'ETANG DE LA CLAIRE EAU SUR LA COMMUNE DE CONDETTE
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLE PRESCRIT
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AUCUNE CO-VISIBILITE AVEC LE CHATEAU D'HARDELLOT, DISTANCE SUPERIEUR OU EGALE A 500 METRES
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DISTANCE MOYENNE DE 600 METRES SEPRE PAR L'AVENUE JEAN GARAIALDE ET UN SECTEUR URBANISE CONTINU. CODE : FR 3100480 AUCUN IMPACT SUR CE SITE.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DEFRICHEMENT PREVU EN PERIODE HIVERNALE
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	EN RAISON DE LA DILUTION DU DEFRICTIONNEMENT (2Ha) SUR LA ZONE DU GOLF (50ha), AUCUN IMPACT SUR LE REGIME HYDROLOGIQUE N'EST A PREVOIR.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Pollutions</p>	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Patrimoine / Cadre de vie / Population</p>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

LE PROJET CONCERNE DES AMENAGEMENTS D'ENVIRON DEUX HECTARES REPARTIS SUR LE DOMAINE DU GOLF DES PINS EXISTANT DEPUIS 1931 DONT LA SUPERFICIE GLOBALE ATTEINT CINQUANTE HECTARES.

IL NE S'AGIT, EN AUCUNE MANIERE, D'UNE MODIFICATION DE LA DESTINATION DE L'EMPRISE FONCIERE. DANS CE CONTEXTE, LE PRESENT DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT DEVRAIT ETRE DISPENSE D'ETUDE D'IMPACT.

LE PROJET FERA L'OBJECT DE REBOISEMENTS COMPENSATEURS D'ENVIRONS HUIT HECTARES.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

- 1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
 - 2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
 - 3 Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
 - 4 Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
- Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;**

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Nonfchital Hardelot

le.

2 avril 2014

Signature

N. BOISSONNE


ANNEXE N°2 PLAN DE SITUATION

Commune de Neufchâtel Hardelot
Adresse des terrains : Le Golf des Pins

Section cadastrale : AT
Numéros : 154, 647 & 538



Extrait du Portail Géofoncier®

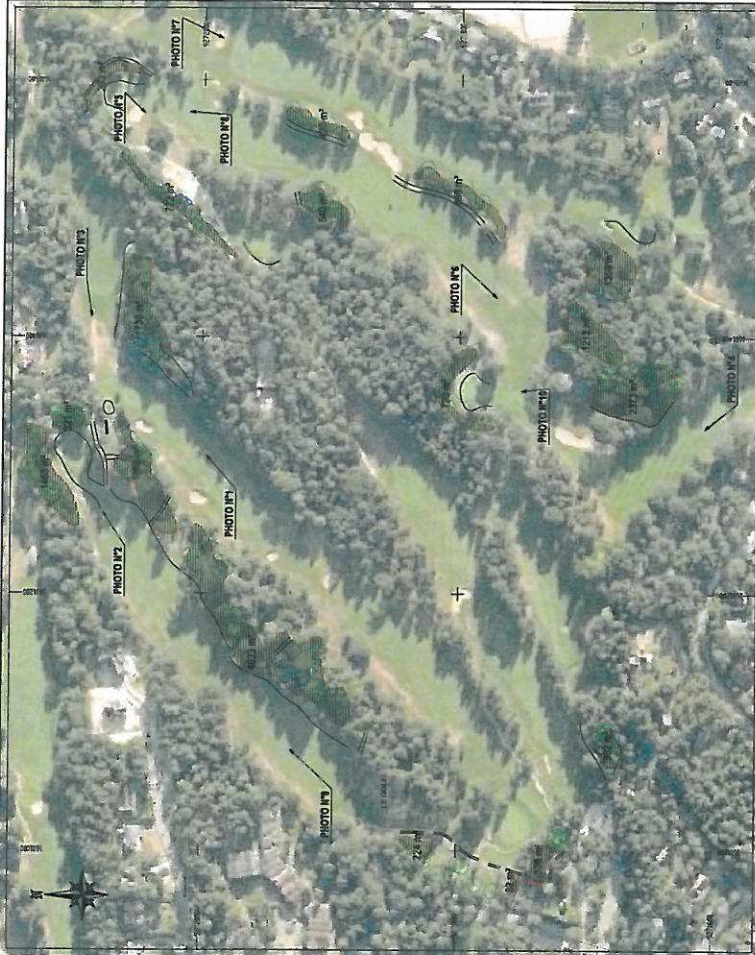
Ind. 1	Date : Mercredi 8 Janvier 2013	Description : Création du plan	Auteur : A.BOGAERT	Vérificateur : T.BLEARD	Signature
	Planimétrie : SANS	N/Réf : 14477.025		SCP BLEARD LECOQ GEOMETRES EXPERTS N° d'inscription à l'OGÉ : 80032 Rés. F.ADAM - 1, Boulevard A.MARIETTE - 62200 BULLOGNE SUR MER Tél. : 03 21 30 12 87 - Fax : 03 21 30 19 98 contact@bleard-lecoq.fr	
	Altimétrie : SANS				
	Echelle : 1 / 30000	Planche : 1 / 1			



Département du PAS-DE-CALAIS
NEUFCHATEL-HARDELOT
GOLF DES PINS
SAS domaine d'HardeLOT

PHOTOGRAPHIES Annexe N°3

Réf. 1	Date 09/02/2010	Intervenant Orléans Environnement	N° de plan 14000497	N° de plan 03/0020	Spécifier
Projet	0206	0206	0206	0206	0206
Annexe	0206	0206	0206	0206	0206
Code	112006	112006	112006	112006	112006



LEGENDE

Zone de défrichement

Surface totale de défrichement : 1322,07



Département du PAS-DE-CALAIS
NEUFCHÂTEL-HARDELOT
GOLF DES PINS
SAS domaine d'HardeLOT

PROJET DE DEFRIQUEMENT Annexe N°4

N°1	Date: 01/03/11	Direction: Domaine d'HardeLOT	Année: 2008	Volume: 01/0000	Système
	Propriété: 2200	Intitule: LAC-20	Annexe: 2008	Société: RIBAUD L'EGG GOLF DES PINS 10, rue de la Vallée de la Basse 62100 - HARDELOT - FRANCE Tél: 03 20 31 11 11 - Fax: 03 20 31 11 12 www.golfdespins.com	
		Coordonnées: 31°01'58" N 1°27'50" E	Échelle: 1:1000	Niveau: 1/2	

LEGENDE
Zone de défrichement
Surface totale de défrichement: 10228,00

